REGLEMENT DES ETUDES

LES SAVOIRS ET LE SAVOIR FAIRE

L'école primaire du Collège suit le programme édité par la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique.
L'encadrement des élèves (24 par classe) est assuré par une équipe pédagogique (liste nominative donnée à la rentrée) composée :

- de 24 titulaires, (parfois co-titulaires) ;
- de professeurs d'éducation physique, d'éveil religieux, musical, ou artistique, d'expression, de néerlandais, d'aide pédagogique, d'éducation aux médias ;
- d'une direction, aidée d'un secrétariat.

Trois échéances sont prévues pour la remise des bulletins. Cet étalement permet d'avoir un regard plus vaste sur les points ou appréciations dans les différentes branches et de laisser du temps pour les apprentissages et les remédiations éventuelles. Cette formule n'exclut en rien le contrôle régulier de votre part via les interrogations.
Toute rencontre parents - enseignants peut être prévue, dès que nécessaire, sur rendez-vous, via le journal de classe.
Les disciplines intellectuelles viseront certes l'acquisition de connaissances, mais aussi et surtout, des démarches qui peuvent se traduire par **« apprendre à apprendre ».**

La matière n'est pas une fin en soi, mais un moyen de formation et d'éducation.
Notre propos est de conduire chacun au maximum de ses potentialités sans confondre exigences et élitisme.
Arriver à un état d'esprit ou la solidarité prend le pas sur la compétition.
Le droit à l'erreur est reconnu à condition de l'identifier, de l'accepter et de le dépasser.
A quoi servirait une école où les élèves ne se trompent pas ?

La meilleure pédagogie est celle qui place l'enfant en situation d'apprentissage, qui pose des questions, qui lance des défis, des projets.
C'est l'école qui ouvre ses portes à la vie, là où elle est, dans et hors de ses murs.

AIDE PEDAGOGIQUE

Pendant les heures de cours, plusieurs professeurs n'assurant pas le titulariat d'une classe, sont disponibles pour aider les enfants qui ont été absents pour cause de maladie ou qui n'ont pas compris une matière. Tout élève en difficulté a droit à notre attention et notre souci de l'orienter vers une aide plus pointue (logopédie, psychomotricité, etc.) reste sans cesse présent.
Un élève absent pour cause de maladie, se doit de, d'abord se remettre à jour, seul.

EVEIL RELIGIEUX, MUSICAL, ARTISTIQUE OU D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE

- Une école qui veut vivre les valeurs chrétiennes, a l'obligation d'éveiller l'écoute et l'attention aux autres et de construire l'édifice de la paix, à chaque instant.
  Le Doyen Alain de Maere anime les célébrations aux fêtes religieuses de Noël et Pâques et est présent aux rencontres de l'Equipe Pastorale composée d'enseignants motivés.
- L'éveil musical offre aux enfants une approche ludique de la musique par le rythme.
  Il ouvre leur esprit sur le monde à travers les musiques de différents pays.
- L'éveil artistique et les cours d'expression offrent aux enfants des moments et des techniques d'expression, pour découvrir le beau avec émotion, mettre un savoir-faire au service de la créativité.

NEERLANDAIS

La Fédération Wallonie – Bruxelles n'accorde de subsides pour l'apprentissage des langues que pour les 5èmes et 6èmes années. Néanmoins, un éveil à la seconde langue est proposé aux élèves de la 1ère à la 4ème, en accord avec le Projet d'établissement.

EDUCATION PHYSIQUE

La gymnastique et **la natation (le Collège profite de sa piscine)** favorisent le développement corporel et un cours de psychomotricité supplémentaire est donné en 1ère et 2ème année.
Les élèves veilleront à avoir leur équipement marqué :

- gymnastique :
  - Short bleu foncé ou noir
  - Tee-shirt CCM primaire vivement conseillé. (6 € achat en septembre via le professeur de gym)
  - Chaussures de sport (pas de sandales de gymnastique).
- natation : maillot - bonnet (obligatoire)

Toute absence doit être motivée par écrit.
Pour l'exemption continue de **trois** mois ou plus aux cours de natation et d'éducation physique, un certificat médical est indispensable (voir page 10 pour les modalités de note de crédit).

EDUCATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES INFORMATIQUES

« Le XXIème siècle est un monde ou le virtuel a pris pleinement sa place, notre rôle est justement d'apprendre aux enfants à le maîtriser, si nous ne voulons pas qu'ils en deviennent esclaves! »
Seuls, les classes de 6ème et le centre cyber-média ont un accès à Internet ADSL, scanner, Cd-rom interactifs, … où les titulaires ont pour objectif :

- d'utiliser l'informatique comme outil au service des multiples projets de classes,
- de faire acquérir de nouveaux savoir-faire, et ce, accompagné d'une éducation critique à Internet et aux risques liés à son usage; le premier danger étant de ne pas se servir de cet outil à bon escient !

ACTIVITES EXTRA-MUROS

Placer l'enfant dans des situations de vie riches et diversifiées est le but que nous poursuivons en organisant de nombreuses sorties de classes, visites diverses et en participant à des compétitions sportives, à des actions de solidarité, ...

LES CLASSES DE DEPAYSEMENT ET DE DECOUVERTES

Les classes de neige ajoutent une importante dimension sociale et communautaire : la relation et l'intégration dans un groupe, l'adaptation permanente et l'esprit d'initiative.
Ce sont autant d'atouts que l'enfant devra gérer de manière positive. Toutes ces situations de vie forment l'esprit et le caractère. C'est la raison pour laquelle elles sont indispensables et obligatoires.
Les classes de neige (en Italie) durent 10 jours (+/- 620 € par séjour) pour les P6.
Une activité extérieure de 3 jours est également prévue pour les P1 ou P2 (un an sur deux) (+/- 110 €).
Les titulaires concernés donnent, en temps utile, tous les renseignements nécessaires.
En aucun cas, l'aspect financier ne peut être un obstacle à la participation d'un élève aux activités de classe.
Les enseignants et la direction sont à votre écoute si un problème devait se poser en ce domaine.
Un étalement sur plusieurs mois est prévu pour le paiement de ces classes de dépaysement.

Pour le paiement et afin de poursuivre la volonté d'éviter ici au Collège, toute manipulation d'argent et de répondre ainsi aux demandes récurrentes de certains d'entre vous, nous vous demandons avec insistance de payer les différentes sorties obligatoires via le portail : www.ccmportail.be. Le procédé est simple et très rapide mais vous devez être en possession de l'identifiant et du mot de passe. Vous recevrez ceux–ci par mail dès la rentrée scolaire. Une **adresse mail unique** (parent responsable) doit nous être communiquée via la demande d'inscription.

LA BIBLIOTHEQUE

Un centre de documentation et de prêts de livres est accessible pendant les heures de classe.
Ce service est gratuit et assuré par une équipe de bénévoles. Madame BIEVELEZ, aidée par Madame DAUVIN, en est la responsable.

CENTRE PSYCHO - MEDICO - SOCIAL LIBRE

Chaussée Reine Astrid, 79 1420 Braine-l'Alleud Tél. : 02/384.51.36
Le centre PMS (ou centre Psycho - Médico - Social) fait partie du monde de l'enseignement. Psychologues, infirmières et assistantes sociales y travaillent en équipes.
Tout élève peut bénéficier des services gratuits du centre PMS dans l'école.
Ces interventions (actions) peuvent se situer au niveau du groupe classe (guidance collective) ou au niveau de l'élève (guidance individuelle).
Il va de soi qu'une intervention individuelle plus approfondie nécessite une collaboration avec les parents.

Le centre P.M.S. constitue essentiellement un lieu de rencontre où dialoguent des personnes. Son souhait est d'être avant tout, ouvert aux questions touchant tant aux études qu'à l'éducation des enfants et des jeunes.
Pour l'école primaire du CCM, vous pouvez contacter Madame Floriane LEBLANC (0489/10.64.18) ou Madame Reifenberget.

INFORMATIONS IMPORTANTES LIEES A L'INSCRIPTION

- Pour des raisons de sécurité ainsi que de protection des infrastructures et des biens, le campus du Collège Cardinal Mercier est sous **vidéosurveillance** (dans le respect de la loi relative à la protection de la vie privée).

- Le droit à l'image est protégé par l'article 10. Cet article précise qu'il est interdit de reproduire ou de communiquer (et donc de diffuser) le **portrait** d'une personne sans son assentiment. Cependant, dans le cadre des activités scolaires (fêtes à l'école, voyages scolaires, activités de classe …) on peut estimer qu'il y a accord tacite de publication sur le site web de l'école sauf si l'élève ou ses parents font connaître expressément à l'école leur interdiction de diffusion.

- La **police d'assurance** du Collège couvre des risques qui dépassent largement les obligations légales. Cette assurance est basée sur le principe de la mutualisation et de la solidarité. En cas de sinistre, il n'y a pas de franchise (à la différence des assurances familiales). L'assurance inclut notamment les bris de lunettes et comprend une large couverture lors des voyages scolaires ou activités à l'extérieur de l'école, y compris le rapatriement et son organisation. Les parents ont la possibilité de souscrire ou non à cette assurance dont le coût revient à 7,5 €. Tous les détails du contrat se trouvent sur le site www.ci-assurances.be.

- Les écoles organisées par l'ASBL Collège Cardinal Mercier, le réseau d'enseignement, l'administration scolaire, le centre psycho-médico-social (PMS) et le service de promotion de la santé à l'école (PSE) sont les seuls destinataires des données à caractère personnel récoltées. Toutefois pour être informés des activités de l'ASBL **Association des parents** du Collège Cardinal Mercier (APCCM), les parents ont la possibilité d'autoriser l'accès à ces mêmes données.

- Le paiement de la restauration et du service garderie (sauf pique-nique) se fait via une **carte magnétique** (bracelet pour la garderie de 1ère et 2ème années) (coût 7,5 €, remplacement 3 €). Le chargement se fait via le portail. L'accès au portail, login et mot de passe sont valables durant toute la scolarité de votre enfant au Collège.

LES CONTACTS PARENTS - ENSEIGNANTS

Des rencontres individuelles ou collectives avec les parents sont programmées et organisées tout au long de l'année scolaire.
Il est important que les parents séparés (sous régime de garde alternée) entendent, ensemble, le message scolaire donné par les enseignants et s'engagent à se transmettre, entre eux, les informations diverses venant de l'école.
En cas d'urgence ou d'inquiétude, les parents peuvent demander un rendez-vous, via le journal de classe.

Ces moments d'échanges se veulent constructifs et sont précieux. Ils sont animés d'une volonté commune et de stratégies efficaces pour le bien-être et l'évolution de chaque élève.